



Saisine de 2 juridictions différentes

Par **bonno56**, le **29/03/2012 à 00:15**

Bonsoir,

Est-il possible de saisir en même temps deux juridictions différentes ?

J'ai saisi récemment le TASS et pour juger d'un même problème sur la forme plutôt que sur le fond, on me conseille de saisir le tribunal administratif . Puis-je le faire dès à présent sans attendre le jugement du TASS ?

Merci de bien vouloir m'éclairer sur cette question.

Très cordialement

Par **amajuris**, le **29/03/2012 à 13:34**

bjr, en principe on ne peut pas saisir 2 juridictions pour la même affaire cela s'appelle la litispendance.

la juridictions saisie en second lieu doit se dessaisir au profit de la première soit à la demande d'une des parties soit d'office.

cdt

Par **bonno56**, le **29/03/2012 à 14:10**

Bonjour,

Je remercie amatjuris pour sa réponse . Je vais donc attendre de passer devant le Tass avant de saisir le tribunal administratif.

Cordialement